

Le cardinal Levada sur les discussions avec la FSSPX

Author : Rédaction RC

Categories : [Les Américains du Vatican](#)

Date : 14 avril 2009



C'est une grande première. Le cardinal américain **William Levada** (*photo*), préfet de la Congrégation pour la doctrine de la Foi, a accordé un entretien de trois quarts d'heure à **Jeff Israely**, correspondant du magazine

Time à Rome, qui en a fait un article paru le jeudi Saint 9 avril. L'entrevue s'est déroulée au palais du Saint Office à une date non précisée.

Ce sont là les premiers commentaires publics du cardinal **Levada** sur les discussions à venir avec les responsables de la **FSSPX**, depuis la parution le 10 mars dernier de la lettre personnelle de **Benoît XVI** aux évêques du monde entier relative à la levée des excommunications des quatre évêques de la **FSSPX**, survenue le 21 janvier. Cette lettre annonçait « *l'intention* » du pape « *de rattacher à l'avenir la Commission pontificale Ecclesia Dei (...) à la Congrégation pour la doctrine de la Foi* », une intention que **Jeff Israely** confirme en écrivant que « *Levada va prendre les rênes* » d'*Ecclesia Dei*, ce qui annonce donc la fin toute prochaine de la mission de son actuel président, le cardinal colombien **Castrillon Hoyos**.

Curieusement, Israely écrit que « *Levada précise qu'il n'a pas encore rencontré les dirigeants de la Société [FSSPX] mais il espère que le dialogue ira de l'avant avec ses évêques et de hauts conseillers théologique. Sauf à ce que l'évêque Williamson rétracte entièrement sa position niant l'Holocauste, il ne pourra pas prendre part aux négociations, déclare Levada* ».

Après avoir rappelé que la levée des excommunications était « *un geste de miséricorde* » le cardinal **Levada** a précisé que « *la Société ne disposait pas d'un statut canonique lui permettant d'exercer un ministère dans l'Église* ». Pour le cardinal, selon **Israely**, « *les controverses liturgiques avec les disciples de Lefebvre ont été en gros réglées* ». Le cardinal ajoute : « *Ce qui demeure ce sont des questions doctrinales qui ne pourront être éclaircies qu'au cours d'un patient dialogue à venir* ». Invité à préciser le terme « *patient* », le cardinal donne l'exemple de la décision de lever les excommunications réciproques prise en 1965 par **Paul VI** et **Athenagoras** : « *Nous nous sommes réjouis de ce geste pour l'unité des chrétiens. Mais la levée de ces excommunications n'a pas mis un terme au schisme qui continue d'exister entre le catholicisme et l'orthodoxie* ».

Pour le cardinal, les points principaux de controverse avec les disciples de Mgr **Lefebvre** se focalisent sur « *l'obéissance au Magistère* » et sur des décrets particuliers de Vatican II : « *Le Concile est vaste et tous les décrets ne sont pas d'un même niveau. Le décret sur la liberté religieuse est l'un des points clé sur lequel la Société a des problèmes (...)* Nous avons la volonté de revoir avec eux tout le Catéchisme de l'Église ».